

ANNONCES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Enfin une politique économique recentrée vers les TPE-PME ?

L'UPA accueille avec intérêt mais aussi avec vigilance la volonté du président de la République de poursuivre la baisse du coût du travail en 2017 en renforçant le CICE et en accordant une mesure d'allègement aux travailleurs indépendants qui ne bénéficient pas du crédit d'impôt.

Toute baisse du coût du travail constitue un encouragement à embaucher, même si les entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité attendent davantage une baisse directe et pérenne du niveau des prélèvements sociaux, une mesure qui serait plus immédiatement visible et donc plus efficace.

Pour autant, c'est la première fois depuis bien longtemps, que des orientations économiques ne lèsent pas les TPE-PME par rapport aux grands groupes. De fait, il est plus urgent de baisser le coût du travail des TPE-PME au regard de la situation de l'emploi et des perspectives de reprise, que de supprimer la C3S, un prélèvement qui ne concerne plus qu'une minorité de grandes entreprises.

Ainsi, l'UPA se félicite de la voie tracée par le Président de la République et encourage le gouvernement à organiser la concertation avec les organisations représentatives afin de concrétiser cette annonce, et de fixer les curseurs de baisse du coût du travail au bon niveau, qu'il s'agisse du CICE avec une réduction annoncée de 7% de la masse salariale, ou de la mesure d'allègement pour les travailleurs indépendants.

Le Président de l'UPA a déclaré: « Le Président de la République a bien compris que la reprise de la croissance et de l'emploi passera par une politique globale en direction des TPE-PME, des entreprises de proximité, des travailleurs indépendants. Tout reste à faire néanmoins pour concrétiser ce qui n'est aujourd'hui qu'une simple annonce. »

Contacts presse

UPA / Jean-Côme Delerue - Tél : 01.47.63.31.31 - 06.77.64.40.78 - jcdelerue@upa.fr
UPA / Philippe Garrachon - Tél : 01.47.63.31.31 - 06.73.19.57.64 - pgarrachon@upa.fr